

## SERVICE ORIENTATION

# &

## RECLASSEMENT PROFESSIONNEL



Vous êtes employeur ou salarié du BTP et vous avez des interrogations?



# VOUS ÊTES EMPLOYEUR OU SALARIÉ DU BTP ET VOUS AVEZ DES INTERROGATIONS?

## SALARIÉ



Suite à un accident/maladie, le médecin du travail me conseille de réfléchir à un nouveau métier, j'ai besoin des conseils de l'APAS-BTP.

Je m'interroge sur mon avenir professionnel, j'ai besoin des compétences de l'APAS-BTP.

## **EMPLOYEUR**



Quelles sont mes obligations et les aides que je peux solliciter ?

Mon salarié rencontre des problèmes de santé. Comment l'accompagner?

#### NOS CHAMPS D'INTERVENTION

# Le maintien dans l'emploi et le reclassement professionnel

- **Evaluer la situation et coordonner les actions** des différents acteurs : le salarié, l'entreprise, le médecin du travail, etc.
- Être force de proposition pour trouver des solutions adaptées.
- Informer les entreprises et les bénéficiaires sur les dispositifs de maintien en emploi (OETH, RQTH, etc.).
- Participer à la construction de projet professionnel (Bilan de Maintien en Emploi, tests d'aptitudes, ...).
- Solliciter nos différents partenaires: les services de santé au travail, la CRAMIF, les Cellules PDP, les MDPH, etc.
- Apporter un appui technique à la constitution de dossiers auprès des organismes compétents (MDPH, AGEFIPH, CONSTRUCTYS, Assurance maladie, FONGECIF, etc.).
- Rechercher des solutions d'emploi pour les personnes licenciées pour inaptitude à leurs postes de travail.









#### NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Le maintien en emploi et le reclassement professionnel Le salarié est reçu par un de nos conseillers. L'objectif de ce premier contact sera :

- D'analyser la situation
- D'élaborer un plan d'action :

Mise en place d'une Reconnaissance de la Oualité de Travailleurs Handicapés notamment grâce l'intervention de nos médecins-experts ;



Réalisation (au sein de notre service par l'un de nos psychologues du travail) d'un Bilan de Maintien en Emploi :



Mise en place de formations, à travers notre dispositif « Maintien en emploi : Consolider les savoirs de base» (perfectionnement en français, en mathématiques et en bureautique);



Aide à la **recherche d'emploi** pour les personnes licenciées pour inaptitudes à leurs postes de travail.

### L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET SCOLAIRE POUR LES ENFANTS DES BÉNÉFICIAIRES



## Point d'étape professionnel

Nous facilitons l'orientation professionnelle des salariés du BTP en leur proposant le « Point d'étape professionnel ».



L'objectif de ce rendez-vous est de les informer sur les différents dispositifs existant en matière de formation et d'orientation professionnelle (bilan de compétences, VAE, Compte Personnel de Formation, etc...)

### Réussir son orientation



L'objectif est d'accompagner des jeunes de 13 à 20 ans dans la construction de leurs projets scolaires et professionnels.



Cette démarche interactive permet au jeune de développer une méthodologie d'élaboration de projet, afin qu'il puisse faire des choix tout au long de sa vie.

## NOTRE ÉQUIPE

Elle est composée de 16 collaborateurs (Conseillers en orientation et reclassement professionnel, médecins, psychologues du travail, responsable et secrétaires).

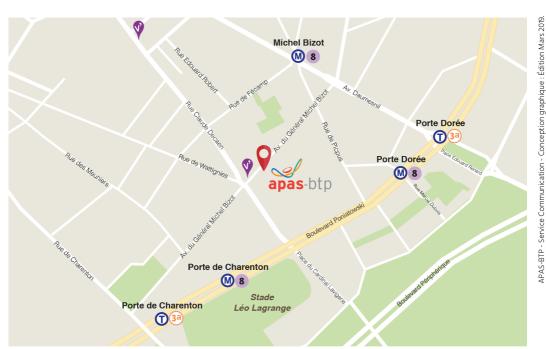
Salariés, employeurs, assistants sociaux et médecins du travail peuvent nous joindre à tout moment afin de signaler des personnes relevant de nos champs d'intervention.

## COORDONNÉES

01 53 33 22 44

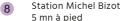
reorientation@apas.asso.fr







#### Métro ligne 8





#### Tramway T3a

Station Porte de Charenton 7 mn à pied



#### Vélib'

45, avenue du Général Michel Bizot 73, rue Claude Decaen



#### **Voiture**

Sortie boulevard périphérique : Porte de Charenton ou Porte de Vincennes







